

# REVUE DE PRESSE

service communication



## Paris-Normandie

### AGENDA

Publié le 13/03/25

## AUJOURD'HUI

---

### Le Petit-Quevilly

#### **Théâtre**

Théâtre « Personne n'est ensemble sauf moi » d'aujourd'hui au 15 mars au théâtre de la Foudre par la Compagnie Amonine de Clea Petrolesi. Infos, tarifs, billetterie : [cdn-normandierouen.fr](http://cdn-normandierouen.fr)

---

## Paris-Normandie

### Éducation. Une nouvelle rectrice nommée dans l'académie de Normandie

Après 11 ans passés dans les Hauts-France, Valérie Cabuil a été nommée rectrice de la région académique de Normandie en conseil des ministres le mercredi 12 mars 2025. Elle va succéder à Christine Gavini, en poste depuis avril 2019.



Après 11 ans passés dans les Hauts-de-France, d'abord à l'académie d'Amiens puis celle de Lille, Valérie Cabuil a été nommée rectrice de Normandie mercredi 12 mars 2025 en conseil des ministres - Photo Alexis Christiaen / La Voix du Nord

*Par D. L.*

Publié: 12 Mars 2025 à 20h05

Valérie Cabuil est la nouvelle rectrice de la [région académique de Normandie](#). Elle a été nommée en conseil des ministres le mercredi 12 mars 2025 et prendra officiellement ses fonctions à compter du 26 mars. Âgée de 63 ans, elle arrive de la région des Hauts-de-France où elle a passé 11 ans, d'abord à l'académie d'Amiens, puis à l'académie de Lille, avant la fusion des régions.

Valérie Cabuil a notamment dû affronter, en 2023, le [suicide de Lindsay](#), une collégienne victime de harcèlement, et l'attentat terroriste qui a coûté la vie du professeur de français [Dominique Bernard](#), à Arras. Deux drames qui ont meurtri la communauté éducative.

#### Quelle mission pour Christine Gavini ?

La nouvelle patronne des services de l'Éducation nationale en Normandie a commencé sa carrière comme ingénieure diplômée de l'École nationale supérieure de chimie de Strasbourg. Elle succède ainsi à [Christine Gavini](#). Cette dernière avait pris ses fonctions en Normandie, au rectorat de Caen, en avril 2019, après avoir quitté Limoges. Chargée d'administrer l'académie de Rouen, elle a organisé, elle aussi, la fusion des deux académies normandes. Sa prochaine mission n'est pour l'heure pas connue.

## Paris-Normandie

### Grève du réseau Astuce sur la métropole de Rouen : pourquoi la situation est bloquée

Depuis le 11 février 2025, une partie des chauffeurs du réseau Transdev mène une grève perlée et revendique le paiement d'heures. La situation semble totalement bloquée, ce qui laisse penser que la grève va durer.

*Par Benoît Marin-Curtoud*

Publié: 13 Mars 2025 à 06h33

Depuis le 11 février 2025, une grève perlée de 55 minutes quotidienne affecte le réseau Astuce de la [Métropole Rouen Normandie](#). De 20 à 30 % des services ne sont pas assurés, engendrant retards, bus bondés et crise de nerfs pour les usagers. Malgré ce mouvement, rien ne bouge au sein de [Transdev](#) qui exploite le réseau, la direction et le [syndicat CGT](#) demeurant sur leurs positions.

Dans ce contexte, la Métropole - qui est l'autorité régulatrice des transports, verse chaque année une subvention d'équilibre à Transdev et détermine la politique tarifaire - est d'une discrétion de violette et n'intervient pas dans la gestion de ce conflit social. Aucune communication n'a filtré de son côté. Sollicitée, la Métropole n'a pas souhaité répondre à nos questions. Alors, pourquoi tant de crispation ?

#### Le renouvellement du contrat bloque les discussions

Le problème, évoqué de diverses sources et notamment [devant le tribunal judiciaire de Rouen](#), c'est que la délégation de service public qui confie à Transdev la gestion du réseau est en cours de renouvellement. La procédure est lancée avec des sociétés qui vont candidater, mais elles ne peuvent le faire à égalité de chances si les règles changent en cours de route, notamment les règles salariales. C'est ce qui explique le blocage du dialogue social. Ces sociétés - si Transdev devait accorder aux salariés la satisfaction de leurs revendications - pourraient alors contester la procédure de renouvellement en cours.

Concrètement, la CGT, qui est le fer de lance de ce mouvement social, réclame surtout le paiement des « *temps annexes* », ce qui dans le jargon du réseau Astuce correspond aux heures nécessaires pour les chauffeurs d'aller chercher leur bus sur le réseau ou de revenir à leur point de départ s'ils y ont laissé leur transport personnel. Pour la CGT, cela représente presque 56 heures annuelles. « *Ce n'est pas nous qui bloquons. Il y a un préavis de grève et c'est à la direction de nous inviter à négocier. Pour l'instant, nous ne modifions pas nos revendications* », détaille le délégué syndical David Fossati.

#### « La CGT ne revient pas vers nous »

La direction détaille avoir fait des propositions, soit une enveloppe de 700 000€ mais se récrie face aux revendications syndicales qui sont, d'après la direction, évaluées à 1,7M€. Et aucun rendez-vous n'a été conclu entre syndicat et direction depuis le 11 février. « *Rien ne*

*change depuis cette date. La CGT ne revient pas vers nous avec de nouvelles propositions, ne se place pas dans une posture de négociation. On note que le taux de participation à la grève diminue, il est de 20 % mercredi 12 mars par exemple. Ce mouvement social intervient à un moment très compliqué », souligne le directeur du réseau Astuce Guillaume Aribaud.*

C'est donc à se demander jusqu'à quand la grève durera. Sachant que le préavis a été déposé jusqu'au... 31 décembre 2025. Cette semaine, dans le métro, [le taux de participation à la grève est d'environ 20 % tous les jours](#). Il est plus fort dans le réseau Fast et les bus ordinaires (de l'ordre de 40 %).

## Paris-Normandie

### Projet d'usine de carburant durable près de Rouen : les écologistes montent au créneau

La réunion de clôture de la concertation publique liée au projet DEZiR a eu lieu à Petit-Couronne, mardi 11 mars 2025. L'implantation de cette usine de production de carburant durable pour l'aviation est remise en cause par les responsables et associations écologistes.



Une enquête publique doit avoir lieu d'ici début 2026 - Verso Energy

Par Cécile Frangne

Publié: 12 Mars 2025 à 20h20

Le projet DEZiR verra-t-il le jour d'ici 2029 dans la zone industrielle rouennaise ?

L'implantation pour 1,3 milliard d'euros d'une [usine de production de carburant de synthèse](#) (e-SAF) pour l'aviation à Petit-Couronne reste en tout cas une « *ambition de long terme* » de l'entreprise Verso Energy, a réaffirmé, mardi 11 mars 2025, son PDG, Xavier Caitucoli, lors de la réunion de clôture de la concertation publique entamée deux mois plus tôt.

#### « Clarifications urgentes »

Un cycle de débats et d'ateliers au cours desquels seuls les responsables politiques et associations écologistes auront affiché leur opposition au projet. Présenté comme une « *alternative durable* » permettant de décarboner le trafic aérien, « *il soulève de nombreuses inquiétudes quant à son impact environnemental, sa consommation énergétique et hydrique, ainsi que les risques liés à la construction d'un carboduc* [pipeline transportant du CO2 servant à la fabrication d'e-SAF entre la papeterie BEA d'Alizay dans l'Eure et la future usine de Petit-Couronne] », écrivent dans un [communiqué commun](#) les groupes écologistes à la Métropole Rouen Normandie, à la région Normandie et de l'agglomération Seine-Eure, demandant « *des clarifications urgentes et une réévaluation de la pertinence du projet* ».

« *Alors que le trafic aérien a été multiplié par quatre en 30 ans, est-il pertinent d'investir 1,3 milliard d'euros dans un projet soutenant l'expansion du trafic aérien plutôt que dans des transports moins émetteurs de gaz à effet de serre ?* », a notamment questionné Valérie Bérégovoy, conseillère régionale Écologiste, quand Richard Grège, administrateur de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Normandie, alertait de la présence d'un oiseau protégé, l'œdicnème criard, sur la parcelle choisie par Verso Energy pour construire son usine couronnaise. Autre point d'inquiétude soulevé, le passage du pipeline de CO2 par la forêt périurbaine de la Londe.

## **Quelles suites à la concertation ?**

« *Nous étudions la possibilité d'utiliser des chemins existants pour ne pas déforester* », a répondu Victor Lévy-Frébault, directeur de développement chez Verso Energy. Suite à la concertation, l'entreprise s'est d'ores et déjà engagée à s'attacher les services d'un « *écologue* » lors des travaux, favoriser l'emploi local par la création d'un guichet unique chez France Travail, ou encore mettre en place des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) pour dialoguer avec les riverains en matière de sécurité industrielle. Une étude d'impact ainsi qu'une étude portant sur la faune et la flore doivent encore venir préciser le projet, qui doit désormais faire l'objet d'une enquête publique d'ici « *début 2026* ».

## Le Monde

### Rougeole : les autorités de santé appellent à la vigilance face à la recrudescence des cas

Cette maladie très contagieuse connaît de nouveaux cas en France. La couverture vaccinale reste imparfaite, estiment les professionnels de santé, qui se gardent cependant de tout alarmisme.

Par [Mattea Battaglia](#) et [Delphine Roucaute](#)

Publié aujourd'hui à 08h37



Un infirmier prépare son matériel pour une injection du vaccin contre la rougeole à Lubbock (Texas), aux Etats-Unis, le 27 février 2025. RONALDO SCHEMIDT/AFP

Une forte fièvre et des symptômes proches de la grippe suivis, au bout de quelques jours, d'une éruption cutanée recouvrant tout le corps de petites taches rouges... La rougeole est en recrudescence en France, avec une centaine de cas déclarés depuis le début de l'année 2025. Deux régions, en particulier, comptabilisent le plus grand nombre de malades : plus de 50 cas dans les Hauts-de-France et 25 en Auvergne-Rhône-Alpes, selon les agences régionales de santé (ARS).

Face à cette hausse des cas, le ministère de la santé a mis en alerte tous les professionnels de santé, le 7 mars. [Dans ce message](#), le directeur général de la santé, Grégory Emery, les appelle à la vigilance, car « *la situation épidémiologique (...) fait craindre, au vu de la forte contagiosité de la maladie, une diffusion plus large sur le territoire national au cours des semaines à venir* ». Il s'agit, en effet, d'une des maladies les plus contagieuses au monde, une personne contaminée pouvant en infecter une vingtaine autour d'elle.

Sur le terrain, on tient à distance les effets de panique. « *Comme la population est plutôt bien immunisée, on ne devrait pas avoir de trop grande épidémie* », relève ainsi François Dubos, chef des urgences pédiatriques au CHU de Lille.

#### « Charge de travail extrêmement importante »

Son hôpital a reçu une dizaine de cas sur la cinquantaine d'abord signalés dans la métropole lilloise, puis, depuis quelques semaines, dans toute la région des Hauts-de-France. Parmi ces cas graves, un nourrisson de 4 mois, mais aussi des enfants de plus de 1 an et des adultes. « *Les patients sont isolés dans des box à dépression d'air et les soignants se protègent avec*

*des masques FFP2 et des blouses »*, explique le pédiatre. Une gestion à laquelle les professionnels sont habitués. *« Mais quand le diagnostic est tardif et que l'enfant reste longtemps en salle d'attente, ça nous fait une charge de travail extrêmement importante. »* Il faut alors rappeler les cas contacts, vérifier leur statut vaccinal, les vacciner et les isoler si besoin.

Après une pause lors de la pandémie de Covid-19, le virus de la rougeole a recommencé à se diffuser début 2023, avec une accélération en 2024. Alors, pourquoi alerter maintenant ? D'abord parce que la saison est propice à la flambée épidémique. *« Les cas de rougeole sont classiquement observés à la fin de l'hiver et au printemps*, précise le ministère de la santé. *Lors des épidémies de rougeole antérieures, les pics surviennent habituellement au printemps. »* Ensuite, un contexte international particulier, avec de fortes épidémies au Maroc et en Europe de l'Est, [mais aussi aux Etats-Unis](#).

Depuis janvier en France, [13 personnes sont revenues malades ou ont été contaminées par une personne revenant du Maroc](#), contre 26 cas en 2024. En Auvergne-Rhône-Alpes, la plupart des cas groupés avaient pour origine un voyageur non vacciné de retour d'un pays touché par la rougeole, comme l'Inde, la Roumanie ou Dubaï, précise l'ARS.

Le point commun entre tous ces malades est d'être, dans leur écrasante majorité, pas ou mal vaccinés, c'est-à-dire avec seulement une dose du vaccin ROR (pour rougeole-oreillons-rubéole), qui est recommandé en France depuis 1980 et obligatoire à partir de l'âge de 1 an depuis 2018. Si [l'injection de deux doses assure une protection individuelle contre la maladie de 98,9 %](#) pour toute la vie, cette protection tombe à 90,6 % avec seulement une dose. Lorsque la première injection a été faite avant 1 an, notamment dans un contexte d'urgence épidémique, il est recommandé d'en faire trois au total.

### **« Des parents hésitent »**

D'autant plus que la couverture vaccinale en France n'est pas tout à fait suffisante. En 2022, [92,8 % des enfants de 2 ans avaient reçu leurs deux doses obligatoires](#), contre 95,1 % pour la première dose. Un niveau qui ne fait qu'augmenter d'année en année, mais reste au-dessous de la barre des 95 %, que les autorités sanitaires estiment nécessaire pour avoir une bonne immunité collective.

*« Le ROR est le seul vaccin infantile obligatoire à connaître un tel écart de couverture entre la première et la deuxième dose, rapporte Brigitte Virey, présidente du Syndicat national des pédiatres français (SNPF). C'est difficile à expliquer, il y a des parents qui hésitent, une mauvaise information, une manipulation de l'information, ainsi que l'impact des confinements lors desquels le suivi en cabinet a diminué. »*

Si la maladie se résout d'elle-même la plupart du temps, elle peut s'avérer grave. *« La rougeole n'est pas une maladie bénigne : elle conduit aussi et encore les enfants à l'hôpital, en particulier les moins de 12 mois »*, avertit Christèle Gras-Le Guen, porte-parole de la Société française de pédiatrie. Le vaccin n'étant recommandé qu'à partir de 1 an, les tout jeunes enfants sont particulièrement exposés aux formes graves, causées par des surinfections comme des otites, des pneumonies, voire des encéphalites.

Pour Jean-Francois Pujol, pédiatre en Gironde, le problème réside beaucoup dans la vaccination des adultes, peu lisible : « *Je le vois en maternité quand je vérifie le statut vaccinal des parents, beaucoup n'ont eu qu'une dose.* » Et certains ne le savent pas. « *C'est d'autant plus un sujet d'inquiétude que plus la maladie est attrapée à un âge avancé, plus elle est sévère, et plus elle risque de se compliquer* », ajoute cet autre porte-parole du SNPF.

La seule manière de se protéger est la vaccination, car « *le principal problème de cette maladie est qu'elle est déjà contagieuse plusieurs jours avant que l'éruption, qui signe le diagnostic, n'apparaisse* », rappelle Noël Bousard, chef de service de la réanimation pédiatrique au CHRU de Nancy. En cas de contact avec une personne malade, les personnes pas ou mal vaccinées peuvent se faire administrer une dose de vaccin dans les soixante-douze heures pour espérer éviter la survenue de la maladie.

## Le Monde

### Dans la fonction publique, le risque d'une concurrence entre les statuts de contractuel et de fonctionnaire

Les effectifs de contractuels ont augmenté de 36 % entre 2011 et 2022. Si le statut permet en partie de combler le déficit d'attractivité de la fonction publique, il est loin de se traduire systématiquement par un engagement à long terme dans le service public.

Par [Nicolas Scheffer](#)

Publié hier à 06h00, modifié hier à 10h58



Photo d'illustration. STOCK4B / GRAPHICOBSESSION

« *J'avais peur de rester prof toute ma vie, de la grande machine qu'est l'éducation nationale, et des conditions de travail des fonctionnaires* », raconte Clémence, professeure dans un collège de banlieue parisienne. Depuis six ans maintenant, cette trentenaire renouvelle chaque année son contrat, sans volonté d'être titularisée. Enfin... jusqu'à ce qu'elle se rende compte que ses collègues bénéficiant du statut de fonctionnaires voient leur carrière progresser, et qu'elle est moins protégée que les salariés du privé, notamment en cas de chômage.

Aujourd'hui, la voilà admissible aux épreuves orales du Capes, et elle espère devenir à son tour fonctionnaire. « *Les étudiants connaissent mal la fonction publique et ont tendance à surestimer les désavantages de travailler pour elle* », pointe Emmanuelle Prouet, coautrice d'un important [rapport de France Stratégie](#) (organisme de réflexion rattaché à Matignon) intitulé « Travailler dans la fonction publique. Le défi de l'attractivité ».

Dérogatoire, le recours aux contractuels s'est pourtant installé massivement dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière, passant au global de 17 % des effectifs en 2011 à 22 % en 2022, selon la direction générale de l'administration et de la fonction publique. L'augmentation se fait sentir en proportion, mais aussi en volume, puisque les effectifs de contractuels ont bondi de 36,6 % au moment où le nombre de fonctionnaires s'est tassé de 0,6 % sur la même période.

La loi de transformation de la fonction publique [adoptée en 2019](#) a facilité ce recours. Les contractuels peuvent désormais occuper des postes de direction et se rapporter à toutes les catégories A, B et C ; comme dans le privé, il est aussi possible de créer des contrats de

projets ; les contractuels peuvent également, à certaines conditions, toucher des indemnités chômage ou voir leur CDI être porté d'une fonction publique à une autre, permettant de conserver les droits acquis comme l'ancienneté. « Cette simplification inscrit la contractualisation dans la structure de la vie publique et [tente de pallier un manque d'attractivité](#) », souligne Johan Theuret, directeur général adjoint de Rennes Métropole en charge des ressources.

### **Recours souple**

Les managers publics apprécient cette souplesse qui permet de recruter plus rapidement que par un concours, notamment les profils spécialisés, et d'être maîtres de leur rémunération. « Organiser un concours est compliqué, cela prend du temps et mobilise des ressources. D'autant que si le processus veut être égalitaire, les qualités demandées sont en décalage avec les attentes du poste et on recrute souvent une personne qui n'est pas la plus compétente pour le poste visé », regrette le vice-président d'une université, qui souhaite rester anonyme de peur de la réaction des syndicats à ses propos.

Le concours peut impressionner et inhiber des postulants : « Si on rate le concours, qu'on a préparé pendant douze ou dix-huit mois, on a tout perdu », souligne Clémence. « La contractualisation permet de diversifier le vivier de candidats. Sans, nous ne parviendrions pas à pourvoir nos postes », indique un directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) qui, lui aussi, a requis l'anonymat. Le plus gros avantage de la contractualisation au sein de l'éducation nationale est de pouvoir déroger aux règles de mobilité, en postulant dans une académie, voire un établissement, et non à échelle nationale comme les titulaires, remettant en cause l'équité territoriale.

La contractualisation représente aussi pour certains un pied à l'étrier avant une titularisation grâce à un concours interne. Mais cela est de moins en moins vrai : dans la fonction publique territoriale par exemple, 28 % des agents embauchés en 2016 sont devenus fonctionnaires cinq ans plus tard, en baisse de six points par rapport à 2011, selon la direction générale de l'administration et de la fonction publique. « On a un problème de fidélisation des contractuels qui n'hésitent pas à aller dans le privé si la rémunération ne suit pas car, dans un marché en tension, l'argument de la sécurité de l'emploi ne prend pas », poursuit le vice-président d'université.

« La comparaison statistique est difficile à réaliser, mais il est souvent plus avantageux d'être contractuel dans la fonction publique qu'en CDD dans le privé, car les contrats sont en moyenne plus longs, soulève Emmanuelle Prouet. Par exemple, dans le public, les agents d'entretien disposent plus souvent d'un temps complet et de contrats plus longs que dans le privé où les CDD sont courts avec des horaires hachés. »

### **Système à deux vitesses**

Néanmoins, le rapport de France Stratégie montre que la contractualisation ne parvient pas totalement à combler le déficit d'attractivité de la fonction publique. A trop vouloir concurrencer les offres du privé, les postes de contractuels peuvent-ils aussi, parfois, devenir « trop » attractifs par rapport à ceux de fonctionnaires ?

Côté RH, le recours massif aux contractuels prend en effet le risque de créer un système à deux vitesses : « *Sauf pour la beauté de travailler pour l'intérêt général, je n'ai aucun avantage à être titularisé par rapport à un contractuel qui est bien mieux rémunéré que moi* », remarque un agent d'un service numérique de la préfecture de police de Paris, qui souhaite changer de vocation. Avec les risques de crispation dans les services, la contractualisation a créé en outre un double cadre de ressources humaines, et la complexité que cela engendre.

Il résulte de cet usage « *une concurrence entre statuts et des besoins de formation accrus, tant pour accompagner les contractuels que pour apporter aux services administratifs la technicité nécessaire à l'embauche et à la gestion de ces recrues* », remarque la Cour des comptes dans [un rapport d'octobre 2024](#) concernant les ressources humaines dans l'éducation nationale.

Mais si, dans les métiers en tension, les contractuels sont en position de force, cela masque une précarité qui n'est pas exclusive au secteur privé. « *L'université a recours aux contractuels car elle obtient des financements sur des projets et non sur le long terme* », confirme le vice-président de l'une d'entre elles. « *Il faut distinguer les contractuels que l'on attire car ils viennent pallier un manque, du gros des effectifs qui ne sont pas titularisés en raison de contraintes budgétaires* », pointe Johan Theuret, par ailleurs membre du groupe de réflexion Le Sens du service public.

Les chiffres

**4,9**

C'est le nombre de candidats par poste aux concours de la fonction publique d'Etat en 2022, contre 12,4 en moyenne entre 2000 et 2010, d'après France Stratégie.

**58 %**

C'est, en 2022, la part des CDD de la fonction publique qui durent moins d'un an ; 30 % ont une durée comprise entre un et trois ans, et 12 % de plus de trois ans (direction générale de l'administration et de la fonction publique, [DGAFP](#), 2024).

**2 014**

C'est, en euros, le salaire net moyen des contractuels de la fonction publique, il est de 2 598 euros pour les fonctionnaires ([DGAFP](#)).